

STATUT COLLEGIAL : ORGANISATION & RESPONSABILITES

Formation

Objectif

Le modèle traditionnel de gouvernance associative incarné dans les « statuts types » proposés par les préfetures n'est en aucun cas une obligation. Cette formation a pour objectif de proposer une réflexion sur gouvernance collégiale.

Description

1. Définir son modèle d'organisation :

- ✓ Présentation de différents fonctionnement associatif en gouvernance horizontales.
- ✓ Définir les enjeux de la gestion des responsabilités des dirigeants dans les organisations.
- ✓ La clarification des rôles : Pourquoi ? Comment ? Point de vigilance ?

2. Animer la collégiale : animer la coopération :

- ✓ Analyser les enjeux de la coopération et de la participation collégiale au sein de son association,
- ✓ Connaître, apprendre à utiliser et consolider sa pratique des outils d'animations de réunions participatives pour faire fonctionner la collégiale,
- ✓ Faire évoluer ses pratiques : passage d'un modèle à l'autre !

Bénéficiaires

Toutes personnes salariés ou bénévoles administrateurs impliqués (ou qui souhaiteraient l'être) dans les instances dirigeantes de son association (de tout secteur et de toute taille).

Date / Horaires / Lieux :

Samedi 02 Février 2019 de 9h30 – 12h30 (3h00)

Espace Associatif Quimper Cornouaille - 53 Impasse de l'Odet - 29000 Quimper

Intervenant :

Guillaume Hardy (Espace Associatif Quimper)

Tarif : 30€.

Inscriptions : mda@espace29.asso.fr